



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous !

N°47

SOMMAIRE

Page 2 :

Campagne des Licences 26/27

Page 3 :

Calendriers Généraux

Page 4 :

Assistance Juridique

Page 5 :

Procès Verbaux

Page 6 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95

Campagne des Licences



Ce qui change pour les clubs

La Fédération Française de Football poursuit la modernisation de ses démarches administratives pour la saison 2026-2027. Constatant que la dématérialisation des licences a été parfaitement intégrée et acceptée, elle devient désormais la seule procédure possible pour effectuer une demande de licence.

Concrètement, toutes les démarches devront être réalisées via les parcours dématérialisés : renouvellements, nouvelles demandes ou changements de club. Cette évolution concerne l'ensemble des licenciés, qu'il s'agisse des joueurs, éducateurs, arbitres, dirigeants ou volontaires.

Avec cette nouvelle organisation, les demandes de licences ne pourront plus être effectuées de manière classique via Footclubs. **L'objectif est de simplifier les démarches administratives et de faciliter le traitement des dossiers pour les clubs comme pour les licenciés.**



[Cliquez ici](#) pour avoir accès au processus de la saisie des licences !



Calendriers Généraux

Saison 2026 / 2027

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2026/2027 en cliquant sur les liens ci-dessous.

[Seniors](#)

[Séniors
Féminines](#)

[Futsal
Seniors](#)

[CDM &
Anciens](#)

[U16 - U17
U18 - U20](#)

[U14
U15](#)

[Foot
Loisirs](#)

[Coupe
Outre - Mer](#)

À VENIR

[U12
U13](#)

[U15 F
U18 F](#)

[U18
Futsal](#)

[Foot
Entreprise &
Critérium](#)

[Futsal
Féminin](#)

75 77 78 91
92 93 94 95



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

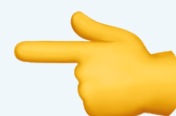
Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Procès-Verbaux



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

N°8

Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations





Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra	01 85 90 04 90
DUBOIS Alexia	01 85 90 03 77
NOGUEIRA Stacy	01 85 90 03 73
RAHMI Sofiane	01 85 90 03 79
SALISSOU Raïssa	01 42 44 12 25
THIENNOT LONCAR Camille	01 85 90 03 71

Responsable IR2F

Modules Spécifiques

Chargée de Formation BEF

Chargée de Formation BMF

Formation Initiale Arbitrage

Formation Pro Continue

Retrouvez toute l'actualité du Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

